

Dynamique entrepreneuriale en Algérie et le rôle des politiques de promotion des PME

OUSALEM Alia, maître assistant FSEGC université de Bejaia, aliaousalem@live.fr
KHEBBACHE Khaled, Doctorant FSEGC université de Bejaia, Khebbache_khaled@yahoo.fr
Pr BELATTAF Matouk, Professeur FSEGC université de Bejaia, matoukb@yahoo.fr

Introduction

La théorie économique orthodoxe considère l'entrepreneur comme le vecteur de la croissance économique. A travers le développement de son entreprise, il crée de la richesse et par là même, il génère des opportunités d'emploi. Ce rôle a poussé les pouvoirs publics dans de nombreux pays, y compris dans les anciens pays à économie planifiée, à célébrer l'activité entrepreneuriale comme la solution à l'épineux problème du chômage. C'est ainsi qu'ils se sont mis à favoriser le développement des entreprises privées et inciter même les chômeurs à créer leur propre entreprise. L'Algérie, qui souffre d'un chômage massif depuis une quinzaine d'années, a elle aussi décidé d'adopter cette démarche. Elle a mis en place des institutions chargées de faciliter les démarches des entrepreneurs qui souhaitent investir. Elle a également introduit différents dispositifs destinés à inciter certaines catégories de chômeurs à lancer leur propre activité.

Dans le présent papier, nous allons dans un premier temps essayer d'analyser l'évolution de l'activité entrepreneuriale en Algérie depuis 2003, et surtout l'apport des dispositifs d'appui à la création des PME. Dans un second temps, nous allons exposer la situation au niveau de la wilaya de Bejaia qui occupe la quatrième place au niveau national en matière de création des PME.

1- Esprit entrepreneurial et développement durable

1-1- L'entrepreneur dans la théorie économique

Le mot entrepreneur apparaît dès la fin du XVI^e siècle pour désigner toutes les personnes signant des contrats avec la royauté pour construire des fortifications, des ponts et des routes. D'ailleurs, d'Alembert et Diderot le définissent dans leur *Encyclopédie* de 1755, comme celui *qui se charge d'un ouvrage*. Dans la littérature économique, la figure de l'entrepreneur apparaît au début du XVIII^e siècle grâce à Richard Cantillon qui est le premier à présenter la fonction de l'entrepreneur et sa contribution au développement économique. Selon Cantillon, l'entrepreneur prend des risques dans la mesure où il s'engage de façon ferme vis-à-vis de ses fournisseurs, alors qu'il n'a pas de garantie certaine de ce qu'il peut en attendre. Il a donc besoin d'évaluer correctement les mécanismes de marché afin de réduire l'incertitude caractéristique du climat dans lequel il est amené à prendre des décisions. Depuis ce premier regard, les économistes n'ont pas cessé de s'intéresser à la figure de l'entrepreneur, conduisant à une multitude de définitions qui lui attribuent une variété de fonctions et de comportements.

Ainsi, A Smith considère que la fonction principale de l'entrepreneur consiste en l'accumulation du capital. Les économistes classiques qui viendront après lui, adoptent sa définition et confondent, presque tous, la figure de l'entrepreneur et celle du capitaliste. JB Say, industriel et banquier français opte pour une approche différente, en assignant comme fonction principale à l'entrepreneur la combinaison des facteurs de production et l'organisation de la production. L'entrepreneur de Say est avant tout un organisateur qui se fixe comme premier but d'accroître et

d'optimiser la production. A cet effet, il n'hésite pas à bouleverser et désorganiser, il cherche le changement et sait agir pour l'exploiter comme opportunité.

Avec Joseph Schumpeter, c'est un nouvel éclairage qui apparaît aboutissant à une théorie complète sur la fonction entrepreneuriale : l'entrepreneur devient le moteur de l'évolution économique. Il innove en inventant de nouvelles combinaisons des facteurs de production, qui détruisent l'ancienne structure économique pour en créer une nouvelle. Toute personne remplissant cette fonction d'innovation est un entrepreneur, qu'il s'agisse d'un homme d'affaires indépendant, d'un cadre ou d'un directeur d'entreprise.

Au final, la littérature économique propose deux figures principales d'entrepreneur : celles de l'organisateur et de l'innovateur, qui remplissent quatre rôles fondamentaux. Le premier de ces rôles concerne la prise en compte des risques dans les activités économiques, comme c'est le cas chez Cantillon et Say. Le deuxième rôle est mis en exergue par Schumpeter et consiste à introduire des innovations qui vont contribuer à transformer l'économie. Le troisième sera souligné notamment par l'école des économistes autrichiens libéraux, il s'agit de la recherche active des opportunités de profit sur les marchés considérés comme les supports de la création de richesse. Enfin, le dernier rôle est la coordination des ressources limitées (travail, capital, terre, etc.), qui vont s'avérer indispensables à l'exploitation des opportunités de production et à l'organisation des activités, rôle souligné par Say.

Revenant aux deux figures principales de l'entrepreneur. L'entrepreneur-organisateur est celui qui sait identifier les facteurs de production et les ressources utiles, se les procurer, les assembler et les mettre en œuvre avec profit. Il coordonne ces ressources rares d'une façon dynamique et recherche en permanence l'amélioration du processus de production. Ce premier type d'entrepreneur correspond à la définition qu'en donne JB Say. Dans sa conception de l'économie et de l'industrie, Say distingue trois acteurs principaux : le savant, qui étudie les lois de la nature ; l'entrepreneur qui utilise et bénéficie des connaissances du savant pour créer des produits utiles à la société ; et l'ouvrier qui travaille sous leurs ordres. Si le premier type d'entrepreneur est dit adepte de l'ordre, le second type, en l'occurrence l'entrepreneur innovateur préfère plutôt le désordre. Il faut entendre par là, la remise en cause complète de l'ordre établi dont parle Schumpeter et qu'il désigne par la création destructrice. Il soutient que l'instauration d'une dynamique économique n'est possible qu'à partir d'une révolution. Selon Schumpeter, seuls les individus capables d'innover méritent la désignation d'entrepreneur. Ces individus qui sont dotés d'une capacité créative et font preuve d'initiative et de volonté, assurent le passage entre le monde scientifique de la découverte et des inventions et le monde économique des innovations. Il faut préciser que Schumpeter inscrit l'innovation dans une perspective large, puisqu'elle englobe toutes les modifications apportées dans les procédés de production, dans les produits, mais aussi dans l'organisation de l'entreprise, dans la commercialisation des produits ou dans le financement de la production.

L'entrepreneur introduit à travers l'innovation un déséquilibre dans le système économique, ce qui lui permet d'obtenir un profit important, mais qui reste toujours temporaire. Les innovations finissent en effet inévitablement par être imitées, et ceci conduit à de nouveaux états d'équilibre qui remettent en cause la source de profit. Cette seconde figure de l'entrepreneur peut donc être caractérisée par plusieurs rôles : apport d'innovations, recherche d'opportunités pour de nouveaux produits et services, ou encore, comme chez Say, prise en compte des risques. L'entrepreneur innovateur et l'entrepreneur organisateur constituent deux figures nécessaires et complémentaires, qui donnent au capitalisme à la fois son dynamisme.

Joseph Schumpeter est convaincu que le capitalisme est avant tout une affaire d'hommes. Il s'est intéressé au développement de ce système et renvoie sa dynamique à la façon dont de nouveaux produits, de nouvelles techniques et de formes d'organisation apparaissent sans cesse sur la scène sociale. Il parle du « processus de mutation industrielle (...) qui révolutionne incessamment de l'intérieur la structure économique, en détruisant continuellement ses éléments vieillissants et en créant

continuellement des éléments neufs. Ce processus de destruction créatrice constitue la donnée fondamentale du capitalisme : c'est en elle que consiste, en dernière analyse, le capitalisme, et toute entreprise capitaliste doit, bon gré mal gré s'y adapter ». Schumpeter soutient que si les chefs d'entreprise sont prêts à prendre des risques (lancer de nouveaux produits, utiliser de nouvelles techniques, ...), c'est le profit qui les y pousse. Ils espèrent réaliser des gains importants en étant les premiers à commercialiser ce nouveau produit ou à utiliser cette nouvelle technique, et plus l'enjeu est important, plus ils sont prêts à prendre des risques.

François Perroux souligne lui aussi que le capitalisme est d'abord une économie d'entreprise qui repose sur des hommes prêts à innover, bousculer les habitudes acquises et introduire, à leurs risques et périls, des changements. Mais, à la différence de Schumpeter, il estime que l'Etat joue un rôle central, celui de coordonnateur et d'arbitre, qui permet de donner corps et sens à l'ensemble national, sur lequel s'appuie le capitalisme. Il est vrai que ce sont les entreprises qui font le capitalisme, mais c'est l'Etat qui lui donne sa cohérence, son homogénéité et ses caractéristiques profondes. Le capitalisme est donc par nature un système mixte : « De capitalisme entièrement privé, l'histoire n'en a jamais connu : l'observation du présent ne nous révèle aucun », dit-il. C'est dans cet esprit que s'inscrivent les politiques publiques de promotion de l'emploi et de lutte contre le chômage.

1-2- Développement durable et PME

Le Développement Durable (DD) se veut bien plus que la seule et incontournable protection de l'environnement censée être assumée par les États et les grandes entreprises du monde néo-libéral occidental. Il comprend également le devoir éthique pour ces dernières d'être « économiquement viables, écologiquement saines et socialement responsables ». Il concerne aussi la société civile et plus particulièrement les petites et moyennes entreprises (PME), au sens large du terme, incluant les organisations de type coopératif, mutualiste, sans oublier, bien sûr, les micro-entreprises formelles et ou informelles.

Il concerne l'ensemble des pratiques des entreprises et leurs conséquences internes et externes dans trois grands domaines :

- Environnemental : Impact des activités sur l'environnement.
- Social : Conditions de travail, politiques d'informations, de formation et de rémunération.
- Economique : relation avec les clients, les fournisseurs et les actionnaires.

La notion du développement et au centre même du concept de développement durable, Le développement est un tout dynamique, alimenté par les trois champs d'action qui apportent chacun un élément de progression, de transformation: l'économie, la dimension sociale et l'environnement (selon l'approche systémique, il s'agit des systèmes bio-physique, économique et socio-culturel). Ces champs connaissent des interrelations qui lient leur influence, rendant indissociables leurs implications sur la dynamique du développement et leur interaction se mesure dans le temps et dans l'espace.

Avec l'avancée technologique importante, les PME utilisent des méthodes innovantes pour élaborer de nouvelles idées, de nouveaux processus et de nouvelles technologies leur permettant de prospérer et de croître si l'environnement dans lequel elles opèrent autorise une telle évolution.

Pour survivre, notamment dans les secteurs de création récente et de haute technologie marqués par une forte pression concurrentielle et une rotation élevée des entreprises, les entreprises nouvelles doivent souvent se montrer plus innovantes que leurs concurrentes.

Ainsi, elles sont fréquemment la source de processus ou de produits nouveaux, et contribuent à l'amélioration de la productivité globale de l'économie.

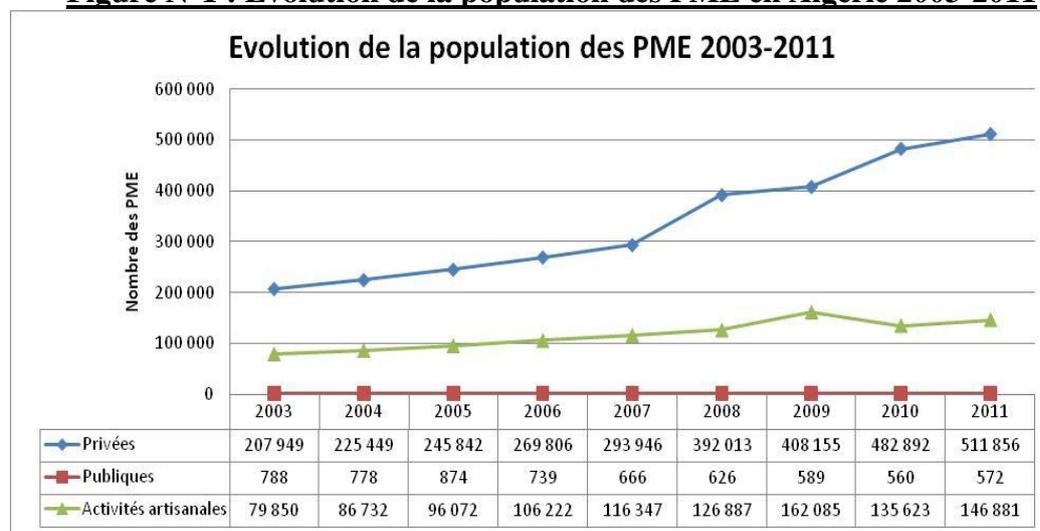
Les PME innovantes se situent généralement dans les 5 à 10% des Entreprises qui ont la plus forte croissance, et dans la plupart des pays de l'OCDE, ces Entreprises créent plus d'emplois que dans les grandes Entreprises.

Il faut aussi relever que ces Entreprises qui sont en général des Entreprises de haute technologie et qui ont une activité de R&D, sont essentiellement situées dans les secteurs à forte intensité de savoir et dans des régions caractérisées pas une activité économique intense et une forte concentration d'Entreprises.

2- Etat des lieux des PME en Algérie

A la fin de 2011, la population globale des PME s'élève à 659 309 entités dont près de 60% sont constituées en personnes morales.

Figure N°1 : Evolution de la population des PME en Algérie 2003-2011



Source : Réalisé à partir des Statistiques du Ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement.

L'évolution de la population des PME en Algérie est plutôt stable dans l'ensemble. Depuis 2007 leur évolution prend un tournant plus favorable. En effet le taux d'évolution est de plus en plus intéressant, et leur nombre ne cesse d'augmenter notamment celui des PME privées.

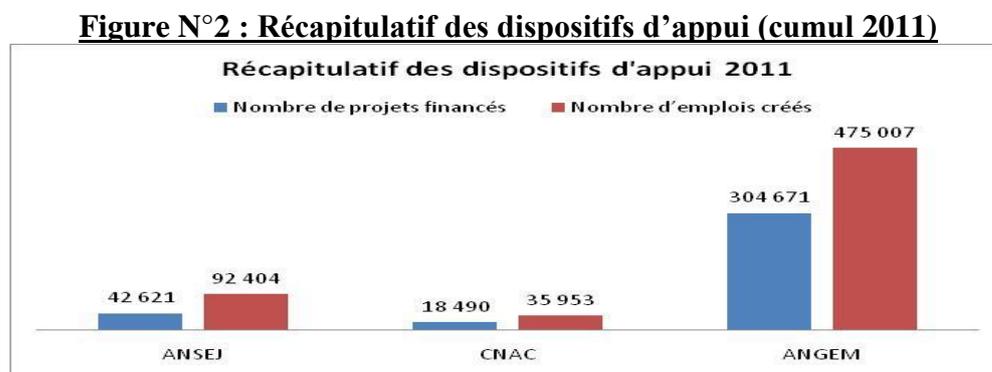
De 2003 à 2011 nous avons enregistré un taux d'évolution de 56,26% à savoir 370 722 entreprises créées depuis 2003¹. Par contre les PME publiques compte un taux d'évolution négatif durant cette période -37,76% donc on a enregistré la disparition de 216 PME publiques.

2-1- L'apport des PME privées

Par rapport à 2010 le nombre des PME privées a progressé de 6,50%, et de 56,31% depuis 2003, à savoir 370 938 entreprises créées (y compris artisanales). Un sort porté surtout par les très petites entreprises (1 à 9 salariés) dont le nombre se multiplie chaque année, elles représentent une part de 95,63%² des PME créées en 2011.

Si nous nous référons à la figure précédente, nous voyons que les PME privées ont la part majoritaire ; cela est dû sans doute surtout aux politiques d'appui notamment les dispositifs de l'ANSEJ et de la CNAC et l'ANGEM.

La figure suivante résume l'apport des dispositifs d'appui à la création des PME ANSEJ, CNAC, ANGEM ; et nous pouvons voir l'apport considérable de l'ANGEM qui soutien directement les très petites entreprise



Source : Réalisé à partir des Statistiques du Ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement.

3- Développement de l'entrepreneuriat à Bejaia (Nous allons actualiser les statistiques concernant la wilaya de Bejaia dans la version finale de la communication.)

Bejaia est l'une des régions les plus dynamiques à l'échelle nationale, elle est classée quatrième en termes du nombre de PME. **En 2011**, la wilaya dispose de 17 962 entreprises. Cet essor de l'activité privée a accompagné les réformes économiques du début des années 1990 et a pris de l'ampleur suite à l'introduction des différents dispositifs de promotion de l'entrepreneuriat. Voyons l'apport de chacun d'entre eux.

3-1- Le dispositif de soutien à la petite-entreprise de l'ANSEJ

Depuis sa création en 1998, l'ANSEJ a délivré 10639 attestations d'éligibilité pour la création de micro-entreprises devant générer 26 725 emplois : 4351 ont eu l'accord bancaire et 4175 ont été financés, générant 12 543 emplois. Le tableau ci-dessous représente la répartition de ces projets par secteur d'activité, et à travers lequel nous remarquons l'importance du taux qui représente les services 3 445 attestations délivrées, suivi de celui de l'agriculture avec 2 496 attestations délivrées. Mais à travers la case emploi/projet, nous remarquons que certains secteurs créent plus d'emplois que d'autres malgré le faible nombre de projets réalisés à l'exemple de la pêche qui, avec 26 projets seulement, crée 143 emplois l'équivalent de 5 emplois par projet, ou les projets réalisés dans l'hydraulique qui sont au nombre de 21 et qui créent 96 emplois avec une moyenne de 4,75 emplois par projet. Contrairement aux services qui représentent la majeure partie de ces projets mais qui créent seulement 2 (2,4 d'après nos calcul) emplois par projet, un fait qui pourrait s'expliquer par le fait que les investissements dans les services ne sont pas coûteux et représentent en général des micro investissements.

Tableau 1: Répartition des attestations par secteur d'activité au 31/12/2006

Rubriques secteurs	Phase de création		Phase d'extension	
	Attestations d'éligibilité délivrées	Nombre d'emplois prévus	Attestations de conformité délivrées	Emplois supplémentaires prévus
Services	3 445	8 446	7	21
Artisanat	1 613	4 341	9	28
agriculture	2 496	5 761	7	16

Hydraulique	21	96	0	0
Pêche	26	143	0	0
Transport frigorifique	370	891	5	10
Transport de m/ses	562	1 338	11	24
Transport de voyageurs	837	2 012	32	118
Industrie	703	1 994	5	18
BTPH	285	1 009	8	34
Professions libérales	162	385	6	13
Maintenance	119	309	0	0
Total	10 639*	26 725*	96	282

Source : Etabli par nous-mêmes à partir des données de l'ANSEJ de Béjaïa, 2007

(*) 4351 ont eu l'accord bancaire et 4175 ont été financés, générant 12 543 emplois

De plus en plus, la participation de la femme dans l'activité économique augmente. Pour 2006 le taux de féminité dans les projets de l'ANSEJ était de 16,67%. Le plus grand taux de féminité est enregistré dans les professions libérales avec 39,13 %, mais le nombre de projets n'est pas aussi important par rapport à d'autres secteurs (23 micro entreprises dont 9 gérées par des femmes) ; 20,98% est enregistré dans les services, 11,59% dans l'artisanat. Certaines activités tel le transport de marchandises et le bâtiment sont typiquement masculines.

Tableau 2 : Micro-entreprises « femmes » de 2003 à 2005

Secteur d'activité	Projets financés	Emplois créés	Dont femmes
Services	79	212	129
Artisanat	21	103	78
Agriculture	19	67	21
Industrie	23	100	36
BTPH	3	20	6
Professions libérales	14	38	24
Transport	6	9	3
Total	165	439	196 *

Source : Nos calculs à partir des données de l'ANSEJ de Béjaïa

(*) en 2006, le nombre de femmes gérantes de ME s'élève à 62

Tableau 3 : Répartition de projets financés par sexe du gérant pour 2006

Secteurs d'activité	Nombre de M financées	Sexe du gérant		Taux de féminité %
		Masculin	Féminin	
Services	205	164	43	20,98
Artisanat	69	61	8	11,59
Agriculture	25	24	1	4,00
Transport frigorifique	0	0	0	0,00
Transport marchandises	15	15	0	0,00
Industrie	12	11	1	8,33
BTP	23	23	0	0,00
Pêche	0	0	0	0,00
Profession libérale	23	14	9	39,13
Maintenance	0	0	0	0,00
Hydraulique	0	0	0	0,00
Total	372	310	62	16,67

Source : données de l'ANSEJ 2007.

3-2- Le dispositif microcrédit de l'ANGEM

Depuis sa création en 2004, L'ANGEM a permis la création de 1 250 emplois sous ses trois programmes, à savoir, Projet de financement mixte ANGEM-promoteur, Projet de financement mixte Banque-promoteur, Projet de financement triangulaire Banque-ANGEM-promoteur, le troisième programme a permis la création de 85,76% des emplois (1 076 emplois), et 13,6% (170 emplois) ont été créés dans le cadre du deuxième programme. La troisième colonne de chaque partie du tableau représente le taux de féminité pour chaque programme, le programme du projet de financement mixte ANGEM-promoteur représente le taux le plus important 54,11%. Mais, et d'après les chiffres, le troisième programme est le plus réussi, et le taux de féminité de ce dernier n'est que de 13,19%. Le taux de féminité total, pour les programmes de l'ANGEM est de 18,88%, un taux légèrement plus important que celui de l'ANSEJ pour 2006 (16,67%), mais qui reste toujours faible.

Tableau 4: Bilan de la demande par programme

Secteurs d'activité	Projet de financement mixte ANGEM-promoteur			Projet de financement mixte Banque-promoteur			Projet de financement triangulaire Banque-ANGEM-promoteur		
	Nombre		Taux féminité % a/ (a+b)	Nombre		Taux féminité % a/ (a+b)	Nombre		Taux féminité % a/ (a+b)
	Femmes a	Hommes B		Femme a	Homme b		Femmes a	Hommes b	
Agriculture	0	54	0	0	0	0	33	394	7,72%
Industrie	0	0	0	2	0	100%	23	8	74,19%
BTP	0	0	0	0	0	0	0	10	0
Services	3	1	75 %	0	2	0	47	261	15,25%
Artisanat	89	23	79,46%	0	0	0	39	261	13%
Total	92	78	54,11%	2	2	50%	142	934	13,19%

Source : établi par nous à partir des données de l'ANGEM 2007.

Le tableau ci-dessous représente la répartition des emplois créés dans le cadre de l'ANGEM par secteur d'activité et par sexe. Par secteur d'activité, l'agriculture représente 38,48% des emplois créés suivit de l'artisanat avec un taux de 32,96%, les services compte à eux représentent 25,12% de ces emplois. L'analyse du taux de féminité par secteur nous donne des chiffres différents que celle faite par secteur selon les programmes, ici, l'industrie arrive en premier avec un taux de 75,75%, dans l'artisanat, il est de 31,06% alors que c'est dans ce secteur qu'on enregistre le plus grand nombre de femmes (128 femmes), les services enregistre un taux de 15,92%. L'agriculture arrive en dernier avec un taux de 6,86%. On remarque à chaque fois qu'on change de critère les taux diffèrent mais le résultat final est le même, le taux de féminité est de 18,88% pour les emplois créés par l'ANGEM, et il est très faible.

Tableau 5: Répartition des emplois créés par l'ANGEM par secteur et par sexe

Secteurs d'activité	Projet de financement mixte ANGEM-promoteur			Projet de financement mixte Banque-promoteur			Projet de financement triangulaire Banque-ANGEM-promoteur		
	Nombre		Taux féminité % a/ (a+b)	Nombre		Taux féminité % a/ (a+b)	Nombre		Taux féminité % a/ (a+b)
	Femmes a	Hommes B		Femme a	Homme b		Femmes a	Hommes b	
Agriculture	0	54	0	0	0	0	33	394	7,72%
Industrie	0	0	0	2	0	100%	23	8	74,19%
BTP	0	0	0	0	0	0	0	10	0
Services	3	1	75 %	0	2	0	47	261	15,25%
Artisanat	89	23	79,46%	0	0	0	39	261	13%
Total	92	78	54,11%	2	2	50%	142	934	13,19%

Source : établit par nous à partir des données de l'ANGEM 2007.

3-3- La promotion de l'investissement privé à travers l'ANDI

L'agence nationale de développement de l'investissement de Bejaia a enregistré durant le premier semestre 2007, 155 projets d'une valeur de 4 337 millions DA, dont 65,16% consistent en des entreprises individuelles (micro entreprises). Ces projets prévoient la création de 982 emplois. Les données du tableau suivant qui illustrent les préférences des investisseurs par secteur d'activité, indiquent que le transport représente 85,16% des projets enregistrés. Pour les investisseurs locaux aux capacités limitées, c'est l'investissement idéal surtout dans les régions rurales. Ce type de projet ne nécessite ni des équipements sophistiqués, ni une main d'œuvre hautement qualifiée.

Tableau 6 : répartition des investissements enregistrés par secteurs

Secteur d'activi	Nbre de projets	Pourcentage %
Industrie	11	7,10
Santé	04	2,58
Transport	132	85,16
Tourisme	01	0,65
Services	01	0,65
BTPH	06	3,87
Total	155	100

Source : Bilan de l'ANDI Bejaia du premier semestre 2007.

Les dispositifs présentés précédemment, outre les résultats obtenus, ont rencontré des difficultés que l'on peut résumer par les points suivants, selon diverses agences :

- ⇒ Difficultés lors de dépôt des dossiers auprès des banques.
- ⇒ Le non respect des dates d'étude des dossiers par les banques.
- ⇒ Les banques exigent des garanties pour accorder des crédits, condition difficile pour les jeunes.
- ⇒ La non disponibilité des actes de propriétés des terres pour les agriculteurs.
- ⇒ Le manque de sérieux de certains jeunes.
- ⇒ Le non remboursement des prêts accordés surtout auprès de l'ANGEM, ce qui entraîne de gros risques pour le fonctionnement et la continuité de l'organisme

Références bibliographiques :

1. A.Fayolle, Entrepreneuriat : apprendre à entreprendre, Dunod, janvier 2004.
2. Annuaires statistiques de la wilaya de Bejaia 2004, 2005, 2006.
3. Bilan du premier trimestre 2007 de l'ANDI de Bejaia.
4. Bulletins de la PME 2003, 2004, 2005, 2006 (MPMEart).
5. Clerc Denis (2005), « Les théoriciens du capitalisme », in Alternatives économiques, Hors-série n° 65, 3^e trimestre,
6. Communication des activités de l'ANGEM, agence de Bejaia, 2006.
7. Communication des activités de l'ANSEJ, agence de Bejaia, 2006.
8. Fayolle Alain (2005), « L'entrepreneur, entre ordre et désordre », in Alternatives économiques, Hors-série n° 65, 3^e trimestre,
9. Gautié Jérôme (1993), « Les politiques de l'emploi », Vuibert,
10. J.P.Barbier, l'intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb : étude comparatives entre l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, BIT 2006.
11. L'Horty Yannick, (2006) « Les nouvelles politiques de l'emploi », La découverte,
12. M.S.Musette, M.A.Hammouda, marché du travail et emploi en Algérie, éléments pour une politique nationale de l'emploi, bureau de OIT Alger. Oct 2003.
13. Notre enquête sur l'emploi dans les PME à béjaïa

14. OCDE (2004), « Encourager l'entrepreneuriat en tant que moteur de la croissance dans une économie mondialisée », 2^{ème} conférence de l'OCDE des ministres en charge de la PME
15. P.Diyer, disponibilité de main d'œuvre, chômage et création d'emplois dans le Maghreb, Banque Mondiale pour la table ronde du Maghreb..
16. Profil pays : Algérie, Institut de La Méditerranée, France Economic Research Forum, Egypt Coordinateurs Femise, Janvier 2006.
17. Rapport des statistiques de la wilaya de Bejaia pour 2006.
18. Rapport sur le développement dans le monde, abrégé 2005, pp.2-8
19. Teulon Frederic (1996), « Le chômage et les politiques d'emploi », Seuil

1. Ce chiffre est inférieur à celui des PME privés car il comprend le taux d'évolution négatif des PME publiques.

2. Bulletin d'information statistique de la PME, N°20, Mars 2012.